

---

◀ **Communiqué de la fédération SUD éducation** ▶

---

## **Annonces de Blanquer suite au suicide de Christine Renon : SUD éducation dénonce les manœuvres d'un ministre discrédité**

Suite aux différents suicides ayant eu lieu depuis la rentrée dont celui de Christine Renon, directrice d'école, les personnels qui se sont mobilisés massivement ces dernières semaines ont mis en lumière la responsabilité du ministère et plus largement de l'administration de l'Éducation nationale dans la dégradation de leurs conditions de travail.

Le ministère a été contraint d'admettre la dégradation des conditions de travail des personnels, mais les réponses de l'administration aux revendications des personnels sont très largement en-deçà des enjeux.

Le ministre a été contraint par la mobilisation des personnels d'accepter le principe de diminution du nombre de tâches imposées aux chargé-e-s de direction d'école jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le ministère a dû également annoncer qu'une journée de décharge supplémentaire serait attribuée aux personnels jusqu'à la fin de l'année scolaire, sans que les modalités ne soient davantage précisées.

Plutôt que de prendre la mesure du malaise qui traverse l'Éducation nationale, le ministre concentre ses annonces sur les chargé-e-s de direction, alors que c'est l'ensemble des personnels qui est concerné. Au-delà de Christine Renon, ce sont au moins 11 personnels, de l'aveu même du ministère, qui se sont suicidés, de toutes les catégories. C'est traiter par le mépris les revendications de l'ensemble des personnels qui se sont mobilisés à cette occasion pour revendiquer une diminution du nombre d'injonctions administratives et une amélioration des conditions de travail.

D'une manière scandaleusement cynique, le ministre, une fois de plus, tente d'instrumentaliser la dégradation des conditions de travail des personnels pour justifier son projet de statut de directeur ou directrice rejeté par les personnels au printemps dernier, alors même que le gouvernement met en œuvre le démantèlement des CHSCT et de la médecine de prévention.

Le ministre profite en effet de ces annonces pour diffuser un questionnaire aux directeurs et directrices d'école dans lesquelles les questions sont biaisées. On y trouve en effet des questions comme : "En tant que directeur/directrice d'école, souhaiteriez-vous ou non être associé à l'évaluation des professeurs de votre école : uniquement pour ce qui concerne leur coopération et contribution à l'action de la communauté éducative ? ou dans tous les domaines, dont la classe ?" On assiste donc à la mise en place d'un statut de supérieur hiérarchique en incitant à l'évaluation des collègues, instaurant toujours plus un climat managérial de suspicion et de délation au sein des collectifs de travail.

Pour SUD éducation, cette manœuvre est inacceptable. Les vraies réponses à la dégradation de travail des personnels réside dans des créations de postes massives dans les écoles et établissements ainsi que dans les services administratifs, et dans une augmentation des moyens alloués aux personnels pour exercer convenablement leurs missions.

**SUD éducation revendique des directions d'école collégiales avec une répartition des tâches et une relation de travail horizontale, ainsi que de réels moyens pour une école publique égalitaire, autogérée et émancipatrice qui s'inscrit dans un projet de société solidaire et démocratique. De manière plus générale, SUD éducation refuse les logiques managériales et milite pour l'auto-organisation des équipes, que ce soit dans le primaire ou le secondaire.**